

# Ne touchez pas à nos retraites !

Macron le martèle depuis des mois : il faudra travailler plus longtemps.

Il prévoit donc de repousser de 62 à 64 ans, puis à 65 ans, l'âge de départ à la retraite, avec ajout de 4 mois par an dès 2023 et jusqu'en 2032.

## L'argument ?

Ce serait la seule manière de financer le système de retraite. C'est un mensonge : selon le Comité d'orientation des retraites lui-même (services du Premier ministre), **l'équilibre financier du système n'est pas du tout menacé et son financement est assuré jusqu'en 2070 !**

## Quelles conséquences pour les travailleurs ?

Déjà aujourd'hui, quand les travailleurs qui atteignent l'âge de 62 ans n'ont pas la durée de cotisation pour partir (43 annuités), ils subissent une décote (diminution du montant de la pension).

Si on augmente le nombre d'annuités pour avoir droit à une retraite à taux plein, cela entraînera nécessairement une baisse très importante du nombre de travailleurs en capacité d'atteindre une retraite complète.

Ajoutons que le report de l'âge légal de départ à la retraite pénaliserait d'abord les travailleuses et les travailleurs les plus précaires.

## « Une place importante pour la consultation »

Les « discussions » devraient débiter à l'automne prochain pour une adoption prévue début 2023. La ministre du Travail, Élisabeth Borne, a indiqué qu'il y aura « une place importante pour de la concertation »...

Une « concertation » dont le seul but serait d'associer les syndicats à un bouleversement général qui ferait disparaître tous les régimes existants, le régime général et les régimes spéciaux.

## Que disent les syndicats ?

Hors de question de laisser le gouvernement repousser l'âge de départ à la retraite, déclarent les responsables de FO et de la CGT, qui évoquent des moyens de mobilisation pour empêcher cette nouvelle contre-réforme, y compris par la grève.

**Conquis en 1945**, le système des retraites n'a cessé, depuis sa création, de faire l'objet de nombreuses attaques, de la part du patronat et des gouvernements successifs : augmentation de la durée de cotisation, augmentation de l'âge légal de départ à la retraite, exonérations patronales, remise en cause des régimes spéciaux (qui améliorent le régime général), fiscalisation (passage de la cotisation sociale relevant de la Sécurité sociale à l'impôt relevant du budget de l'État) ...

Des coups ont été portés. Mais grâce aux puissantes mobilisations des travailleurs contre toutes les contre-réformes, avec leurs organisations syndicales, le « système universel », liquidant de fait le régime général et les régimes spéciaux et particuliers, n'a pas pu voir le jour.

**Aujourd'hui, Macron s'y attelle à nouveau. Mais la lutte de classe n'a pas dit son dernier mot.**

Lisez toutes ces informations dans *La Tribune des travailleurs*. Prenez contact avec le POID.

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant démocratique.

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

.....

A retourner à : [poidemocratique@gmail.com](mailto:poidemocratique@gmail.com) ou à POID, 67 avenue Faidherbe, 93100 Montreuil.